

depuis quelques années d'abandonner leurs terres et d'aller travailler dans les manufactures aux Etats-Unis, vous n'en serez guère surpris.

Le cultivateur vous dira sans doute qu'il faut toujours un peu profiter de la vie, qu'il vaut mieux capitaliser moins et se donner plus de loisirs, qu'à la mort on n'emporte rien avec soi. Ses raisons sont péremptoires... excepté lorsque le printemps se fait attendre.

Au moins, pour faire face à ces dépenses, prenons-nous les moyens d'obtenir de la terre le plus de revenus possible? Faisons-nous rendre au sol tout ce qu'il peut donner? Un seul fait suffit aux hommes du métier pour décider cette question: nous vendons nos fourrages, parfois nos fumiers! Et pourquoi? Nous savons cependant que les animaux ont besoin de paille et la terre d'engrais; mais il en est de cela comme de bien d'autres choses où nous raisonnons juste et agissons mal. La négligence, l'habitude du laisser faire, la répugnance à s'assujétir à un travail continu, nous font jeter au vent parfois la meilleure part de nos richesses fertilisantes et négliger tous ces petits moyens qui, au bout de l'an du travailleur soigneux, se traduisent par de grands résultats. Puis, s'il nous arrive un revers, nous accusons le ciel ou le gouvernement.

"Amis, disait Franklin, il est vrai que les taxes sont lourdes. Si nous n'avions à payer que celles que le gouvernement nous impose, nous pourrions encore nous tirer d'affaire, mais nous en avons beaucoup d'autres, et qui sont bien plus onéreuses pour quelques-uns d'entre nous. Notre oisiveté nous taxe au double de l'impôt ordinaire, notre orgueil au triple et notre folie au quadruple. Ces taxes là, il n'est pas de percepteur qui puisse nous en décharger ni en diminuer le poids en nous accordant une remise. Cependant, si nous sommes gens à suivre un bon avis, tout n'est pas perdu. *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, comme dit le bonhomme Richard."

Mais, à tout prendre, il faut s'étonner non pas de ce que l'agriculture soit en souffrance, mais de ce qu'elle ne souffre pas davantage; car comment exiger qu'un homme fasse bien ce qu'il a mal appris? Anomalie des plus étranges, l'agriculture n'a jamais été enseignée dans ce pays habitée aux trois quarts par des cultivateurs. Au collège on m'a fait apprendre le français, l'anglais, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la littérature, les mathématiques, l'astronomie, la philosophie et le catéchisme; en mettant le pied dans le monde j'ai été à même d'étudier la comptabilité, la médecine, le droit, le génie, sous la direction de professeurs entendus; mais je n'ai jamais eu l'occasion de recevoir une seule leçon d'agriculture. Et pourtant je suis le fils d'un agriculteur. La société savait que j'hériterais un jour de la terre paternelle et que ma vie se passerait aux champs: pour quoi ne m'a-t-elle pas enseigné l'art de préparer le sol de manière à le faire produire abondamment et à augmenter sa fertilité naturelle?

Nous étions cinquante à l'école du village, tous enfants de laboureurs: jamais le maître ne nous a dit un mot des premiers principes de culture. Ce que nous en savons, nous l'avons appris au hasard dans la famille et des voisins, qui eux-mêmes le tenaient de la tradition routinière. Et l'on nous reproche maintenant de ne pas savoir exploiter nos terres, de ne pas suivre un système régulier de rotation, de ne pas comprendre que le sol s'épuise s'il n'est travaillé dans de certaines conditions, et que sais-je encore? Pourquoi ne pas faire aussi à l'habitant un crime de ne pouvant arguer en cour. traiter la fièvre quarte, et calculer le carré de l'hypoténuse? Ce serait pareillement raisonnable, car il a entendu formuler des exceptions péremptoires en droit, vu administrer des drogues aux malades et tracer des figures géométriques tout comme il a assisté aux labours et aux semailles, c'est-à-dire sans comprendre la raison de droit, le fait physiologique et la formule d'algèbre plus que le principe général de chimie agricole. Il voit que ses champs poussent mal, et ne peut en dire le pourquoi, non plus que de la perte de ses causes, de la mort de ses patients, de la confusion de ses lignes, s'il s'improvisait avocat, médecin ou géomètre.

On reproche au cultivateur des inconséquences: mais songe-t-on à lui apprendre à bien gouverner sa barque, à lui prêcher l'ordre et la prudence? Le clergé, qui nous rend de si nombreux services, fait-il dans les campagnes tout le bien matériel qu'il pourrait faire? Il est en communication constante avec le peuple, il connaît ses besoins et ses défauts: que ne lui parle-t-il plus souvent des négligences, des erreurs dispendieuses qui le ruinent ou frappent son travail de stérilité! La prévoyance, l'épargne, la modération, la frugalité, sont filles des vertus chrétiennes dont le prêtre est le propagateur naturel. On a mille fois cité ce mot de Montesquieu: "Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci." Il appartient au clergé de justifier, pour ce qui est des cultivateurs, cette belle parole: lu

seul peut le faire, car les autres classes de la société, dont l'influence s'exerce par les journaux ou les livres, n'arrivent pas jusqu'à ceux qui ont le plus besoin de conseils et d'instruction. Ces lignes par exemple, on le sait très-bien, ne seront lues que par une certaine élite dans la campagne.

Mais pour la génération qui grandit, il est avant tout de première nécessité que l'on enseigne l'agriculture dans les écoles élémentaires. Il faut que l'enfant apprenne un catéchisme agricole en même temps que le catéchisme de la foi catholique. Sauver son âme et bien cultiver sa terre, voilà les deux devoirs du cultivateur sous l'égide de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise le dirige dans la voie du premier; l'Etat n'a pas encore pensé à l'aider dans l'accomplissement du second, et tant qu'il ne l'aura pas fait sérieusement, tant qu'il ne paiera pas davantage pour cela les instituteurs, gardons-nous d'incriminer le cultivateur qui s'appauvrit et finit par émigrer: nous sommes tous coupables solidairement.

O. D.

### LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

La question de réciprocité qui intéresse si vivement le Canada est de nouveau sur le tapis à Washington, et, si nous devons en croire une correspondance adressée à la Presse associée, il est permis d'espérer que les négociations pendant amèneront prochainement la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Canada.

Voici cette correspondance: Les négociations entamées à propos d'un traité de réciprocité commerciale avec le Canada promettent de se terminer favorablement. Suivant le traité de Washington, le droit de pêche dans le golfe du St. Laurent a été loué aux Etats-Unis pendant douze ans à la condition que le prix de cette location serait fixé par des arbitres et que le montant en serait versé au Canada. Il y a quelques mois, M. Rothery, un juriconsulte éminent, a été envoyé par le gouvernement anglais pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin de rendre cet arbitrage effectif, et il était occupé à rassembler les documents dont il avait besoin, lorsque le gouvernement canadien a émis l'idée qu'il serait beaucoup plus avantageux pour les deux pays de régler, comme par le passé, l'exploitation de leurs pêcheries réciproques par un traité de commerce. Cette idée, communiquée aux gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, a donné naissance aux négociations actuelles.

M. Fish, secrétaire d'Etat, représente le gouvernement de Washington et sir Edward Thornton, le ministre anglais, et M. George Brown, sénateur du Canada, sont chargés des intérêts de l'Angleterre dans ces négociations, qui durent depuis quelques mois déjà. On assure que les dispositions préliminaires du nouveau traité sont arrêtées.

M. Rothery, l'agent britannique dans l'affaire des pêcheries, est parti pour les Etats du Pacifique depuis l'ouverture des négociations; mais si le traité de réciprocité ne se conclut pas, on s'occupera immédiatement de la question d'arbitrage. Les Canadiens évaluent ce droit de pêche à un prix exorbitant. Ils remontent jusqu'à Franklin pour soutenir leurs prétentions, et rappellent les sommes exagérées données pendant tant d'années sous forme de primes par notre gouvernement et par le gouvernement français, pour protéger leurs pêcheries dans le St. Laurent qu'ils considèrent comme une excellente école pour leurs marines militaires respectives. Ils produisent, en outre, des statistiques constatant les avantages que notre pays, de l'aveu de plusieurs secrétaires et fonctionnaires du département du Trésor, retire de ce droit de pêche.

Les Canadiens comprennent fort bien que chaque pays est libre d'adopter le système commercial qui lui est le plus profitable. Ils ne réclament d'ailleurs aucune faveur, mais ils avouent que si les Etats-Unis jugent qu'il est de leur intérêt d'englober la question des pêcheries dans un traité clairement formulé, ils acceptent cordialement tout arrangement propre à placer les relations commerciales entre les deux pays sur des bases amicales et mutuellement avantageuses.

### CORRESPONDANCE

LE CANTON DE DITTON.

M. le Rédacteur,

Connaissant le zèle qui vous anime pour tout ce qui se rattache à la belle cause de la colonisation, je viens vous demander un peu d'espace dans les colonnes de votre intéressant journal, dans le but de vous entretenir quelques instants de notre bon canton.

L'avenir de Ditton promet beaucoup. Le terrain y est, en général, de bonne qualité. Lorsque le chemin du Mégantic sera en opération, nous n'aurons que neuf milles, à partir du centre du canton, pour aller à la station de Victoria. Nous possédons déjà des avantages sous le rapport religieux; nous avons une chapelle bâtie sous les soins du Revd. M. Gendreau, avec l'aide de quelques colons. Quant à l'industrie, il y a déjà ici trois moulins à scie, sur un magnifique pouvoir d'eau. Ce moulin est aussi dû au zèle du Revd. M. Gendreau, et appartient aujourd'hui à M. Damase Breault. Ce monsieur s'est décidé à y ajouter une moulange, qui sera en opération à temps pour moudre les grains de l'année.

Je viens de nommer deux fois notre ex-missionnaire. Inutile de vous dire que son départ de ces endroits est vivement regretté, car personne n'ignore qu'il a fait beaucoup de bien parmi nous.

Quand je songe à tous les avantages que l'on trouve à s'établir sur nos terres nouvelles, surtout dans de beaux cantons comme celui-ci, je ne puis m'empêcher de penser à tant de jeunes gens qui quittent nos vieilles paroisses. J'ai en ce moment un conseil à leur donner. Il repose sur ma propre expérience. Il y a à trois ans, j'étais moi-même aux Etats-Unis. Ayant lu dans votre journal que les Cantons du l'Est offraient de grands avantages aux jeunes gens désireux de s'établir et se faire une position solide et durable, je me décidai à revenir au pays. Certains amis m'ayant d'abord dissuadé d'aller m'établir à Ditton, je ne m'y rendis point cette même année. Mais cinq ou six mois après mon retour de St. Hyacinthe, m'étant rencontré avec M. J. O. Chalifoux, de cette dernière ville, qui avait

visité ce canton, je n'hésitai point sur l'excellent rapport qu'il me fit de tout ce qu'il y avait vu, à venir m'y fixer peu de temps après. Le printemps suivant, mon père venait m'y rejoindre.

Ce que nous avons trouvé ici, depuis que nous y sommes, nous a pleinement confirmé dans la bonne opinion que nous nous en étions formée d'après tant de rapports favorables. Nous y avons trouvé de grands avantages sous tous les rapports, et nous nous estimons heureux d'y être aujourd'hui propriétaires.

Comme résultat de mon expérience, je dirai donc à nos jeunes gens qui songeraient à émigrer que, pour ma part, je préfère de beaucoup les forêts du Canada aux belles villes des Etats-Unis.

Vofre, etc.,

R. R.

Ditton, 14 mai 1874.

### MES HIRONDELLES

Le printemps sourit à la terre :  
L'aurore verse avec ses pleurs  
Des parfums, des flots de lumière !  
Et la plaine, pâle naguère,  
Semble une corbeille de fleurs !

Déjà sur la branche fleurie  
L'oiseau, des fils les plus soyeux,  
Avec une adresse infinie,  
Bâtit sa demeure chérie  
D'où s'élançent des cris joyeux.

Vous seules, ô mes hirondelles,  
N'êtes pas encore de retour :  
Ne me seriez-vous plus fidèles ?  
Pourtant les sources sont si belles,  
Et si radieux est le jour !

Jamais une balle assassine  
Ne porta dans votre séjour  
L'affliction et la ruine.  
C'est là que ma main vous destine  
Les doux présents de mon amour.

L'homme vous aime et vous révère.  
Vous êtes libres en tout lieu,  
Vos nids pendent à la chaumière,  
Et partout la voix populaire  
Vous nomme : les oiseaux de Dieu.

Car lorsque sur la croix sanglante  
Mourait, trahi par l'amitié,  
Jésus, la victime innocente,  
Seules, à sa plainte expirante,  
Vous vous émîtes de pitié.

On dit qu'alors, triste et chagrine,  
Une légion de vos sœurs  
Brisaient la couronne d'épine  
Qui perçait sa face divine,  
Et de l'aile essayait ses pleurs ;

Et que, ranimant sa faiblesse,  
Le Sauveur, avant leur départ,  
D'une parole de tendresse  
Daigna consoler leur tristesse  
Et les bénit d'un doux regard.

Et depuis, ô troupes charmantes,  
Vous ne redoutez plus nos coups.  
Aux cieus, vous volez triomphantes,  
Et malheur aux mains malfaisantes  
Qui blessent l'une d'entre vous !

Laissez donc vos lointains parages ;  
Suspendez ici votre vol ;  
Roucoulez vos plus gais ramages ;  
Disparaissez dans les nuages,  
Puis revenez raser le sol.

J'aime tant ce riant dédale  
Qu'en votre gracieux essor,  
Vous tracez avec la rafale  
Lorsque l'aurore matinale  
Dans les airs vous ramène encor !

Mais en vain ma vue anxieuse  
Vous demande depuis longtemps :  
Au ciel pas d'aile voyageuse  
Ne distrair mon âme rêveuse.  
Ne tardez plus, je vous attends !

M. J. MARSEILLE.

Bourbonnais Grove, Ill., 1er mai 1874.

### UN MAIRE ENRHUME

Tous les journaux de Paris racontent l'histoire dont on va lire une amusante version, due à la plume de M. Francisque Sarcey :

Etait-ce le matin ? était-ce le soir ? Je n'en sais rien ; car le compte-rendu des journaux ne marque point l'heure où se passa ce mémorable événement.

Et pourtant, vous verrez par le récit qui va en être fait que ce détail a quelque importance. Il est bien probable que l'événement a eu lieu dans les premières heures de la nuit, quand tous les bruits de la nature se sont apaisés, et qu'à travers le silence des airs endormis, le moindre écho réveillait attiro l'attention et fait dresser l'oreille.

C'était donc le soir, dans une petite ville de la Haute-Savoie, aux environs d'Annecy.

M. le commandant de gendarmerie était à son fenêtre, respirant le frais, quand tout à coup un bruit hétéroclite, s'élevant de la rue, le tira de sa songerie et le fit tressaillir.

Ce bruit était, sauf votre respect, celui d'un éternuement.

Vous savez la vieille plaisanterie :

— Pourquoi, monsieur, demande un grincheux, éternuez-vous quand je passe ?

— Et vous, monsieur, répond poliment l'homme interpellé, pourquoi passez-vous quand j'éternue ?

M. le commandant de gendarmerie sentit tout de suite qu'il y avait une malice sous cet éternuement.